

LETTRE GAF N°2

LETTRE FFGYM GRAND EST

REVUE DU COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE N°2 ÉDITION FÉVRIER 2025

Cette lettre fait l'objet d'informations relatives aux pénalités et à la tenue de compétition.

GAF
2024-2025



SUPPRESSION DE PÉNALITÉ

Suppression de la pénalité "**Présence non autorisée d'une aide**" en Fédéral B pour les 7-9 ans et de la pénalité "**Parler directement à la gymnaste, lui faire des signes, crier**" en Performance 7-9 ans afin de faciliter l'inclusion des enfants à besoins particuliers.

Cette règle s'applique dès à présent, et ce, pour toutes les compétitions du ressort géographique de la région (compétitions départementales, interdépartementales et régionales).

PORT DU SHORT EN COMPÉTITION

Depuis le 20 janvier 2025, chaque gymnaste féminine a la possibilité de **porter un short court lors des compétitions** quel que soit le niveau de pratique ou l'étape du circuit compétitif.

Cette règle prévaut sur les règlements techniques 2024-2025.

Le short doit être conforme aux caractéristiques suivantes :

Longueur : maximum 10 cm à partir de l'entre-jambe.

Couleur : unie ou avec le même motif que le justaucorps. La couleur chair est interdite.

Inscriptions : Comme indiqué au paragraphe "publicité" des généralités des Règlements Techniques, le logo, le nom du club, la marque du fabricant sont autorisés selon les dimensions détaillées au point "exigences" de ce même paragraphe.

Tissu : élastique, non transparent.

Forme : ajustée (moulant, près du corps).

Port : Le short se porte par-dessus le justaucorps (le short n'est pas autorisé avec l'académique).

Retrouvez l'intégralité des informations relatives au port du short en compétition dans la lettre de la FFGym :

Lettre FFGym

Les documents techniques GAF 2024/2025 sont disponibles sur l'extranet de la FFGYM :
https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_competition
(Accès avec codes clubs)